

JOURNEES DE FORMATION CONTINUE 2018

L'actc a le plaisir de vous proposer deux journées de formation continue

Mardi 4 et mercredi 5 décembre 2018

à La Fraternité CSP,
2, Place Arlaud
1003 Lausanne

avec **Monsieur Jean van Hemelrijck**

*Psychologue, psychothérapeute systémique,
Formateur à la Forestière Bruxelles et enseignant à l'Université Libre de Bruxelles.*

La clinique du couple « recomposé »

Dans la clinique du couple, il faut toujours tenir compte d'un avant, d'un préalable, d'une préface. Cependant lors de la rencontre première d'un couple dit recomposé, il faut se méfier de cette attitude. Nous connaissons tous cette impression flottante qu'un couple « composé » bénéficie d'une illusoire spontanéité et d'une blancheur, perdue par les couples « recomposés »

Le couple recomposé n'est pensable qu'à la condition d'une exploration de son architecture : comment a-t-il pensé, mythifié et ritualisé son lien ? Notre premier geste est d'accueillir ce couple dans sa singularité avant de le contextualiser. De hiérarchiser notre intervention selon une chronologie inversée. D'abord le couple devant nous. Ensuite l'histoire et les emboîtements complexes du contexte. La plus grande difficulté repose sur les projections faites sur le thérapeute qui cognent celles faites par celui-ci. Ce télescopage potentiel n'est jamais que la répétition d'une mise en scène à laquelle la recomposition familiale est habituée. Celle de devoir démontrer sa légitimité.

A partir de cette position, J. van Hemelrijck nous propose de travailler les notions de territoire, d'appartenance et de temporalité dans la clinique du couple et de le spécifier autour de la recomposition. D'utiliser les techniques de sculpture et de mannequins pour illustrer ces approches.

Il prévoit aussi de consacrer un large moment à la mal-séparation et à la mise en congé des enfants, de travailler le mythique « maintien de l'autorité parentale conjointe », de travailler à l'édification des règles-valeurs-rites-mythes, de travailler la comptabilité familiale et la recherche et la découverte des comptes officiels et secrets, d'explorer les dangers qui guettent les couples recomposés autour du maintien de rituels anciens et donc de passer du temps à réfléchir la difficile clinique de l'oubli.

La formation n'a de sens que si elle est nourrie par des situations de supervision et donc il est demandé aux participants d'apporter du matériel.

Prix : CHF 300.- pour les membres de l'actc
CHF 350.- pour les non membres de l'actc + frais de repas

*Le repas, non inclus dans ce tarif, est offert aux membres par l'actc.
Par contre, il est facturé au prix de CHF 50.- pour les 2 jours pour les non-membres de l'actc.*

Le règlement doit se faire au nom de l'Association des conseillères et conseillers conjugaux 1201 Genève sur le **CCP 12-11889-0** avant le début de la formation.

Horaires : accueil des 8h30
Mardi: 8h45-12h / 13h30-17h30
Mercredi: 8h45-12h / 13h30-17h30

Inscription au moyen du coupon annexé d'ici au **30 octobre 2018**.

Annulation : tout désistement doit être annoncé par courriel au **moins 2 semaines** avant la date de la formation. Passé ce délai, sauf cas de force majeure, le prix total de la session est dû.

En cas d'annulation après la date limite d'inscription et plus de 2 semaines avant la formation, l'actc se réserve le droit de demander le règlement de la moitié des frais pour faire face à ses obligations.

Inscription au séminaire de M. Jean van Hemelrijck, les 4 et 5 décembre 2018

J'ai pris bonne note des conditions d'inscription et d'annulation.

Nom :

Prénom :

Service ou institution :

Courriel :

Pour les non-membres de l'actc : avec repas / sans repas (*souligner ce qui convient*)

A retourner à sylvia.thode@opccf.ch ou à envoyer à Sylvia Thodé, OPCCF, 10 rue de la Madeleine, 1204 Genève

